



## Après la mort accidentelle d'un pêcheur samedi Pour que le plaisir ne vire pas au drame

Un amateur de pêche est décédé samedi. Sa canne était à proximité d'une ligne moyenne tension. Pratiquer la pêche n'est pas une passion sans risques. Des précautions sont à prendre.

DANS un dépliant, ErDF rappelle l'importance de rester vigilant. « En passant sous une ligne électrique, la canne doit être tenue en position horizontale, prévient l'entreprise. Vous devez impérativement respecter une distance de 5 mètres, parce que le danger existe à la fois au contact de la ligne électrique, mais surtout à l'approche. »

En effet, les cannes, notamment en fibre de carbone, peuvent créer un phénomène d'amorçage. Autrement dit, un arc dans lequel passe le courant. Il faut alors redoubler de prudence avec les longues cannes.

Eviter de partir seul

Président de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques La Matinale, Claude Vanderzande décrit l'attitude à adopter en cas de ciel annonçant des orages. « L'activité doit être arrêtée et il faut se mettre à l'abri », dit-il. Il faut également se séparer tout de suite des objets métalliques.

En cas d'accident, il ne faut surtout pas s'approcher de la personne tant qu'elle est en contact avec la ligne. Cela évitera une électrocution en chaîne. « Il est interdit de toucher aux fils même tombés au sol », ajoute ErDF.

Les pompiers (18) et le Samu (15) doivent bien sûr être alertés.

Plus globalement, afin de partir l'esprit tranquille, mieux vaut signaler à son entourage où l'on se rend, et son horaire de retour. Prévenir lors d'un éventuel retard. Et dans la mesure du possible, ne pas pêcher seul.

La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France [FNPPSF] va même plus loin. « Partez à deux. La pêche c'est aussi un moment de convivialité

», écrit-elle. Surtout que la présence d'une personne peut être vitale en cas de malaise ou de chute dans l'eau.

Et d'ajouter : « Pour les endroits inconnus, renseignez-vous auprès des adeptes locaux, de la mairie, des associations, etc. »

Une trousse d'infirmerie avec soi

Le repérage des lieux est donc essentiel. Et avant d'effectuer le moindre lancer, attention aux personnes qui vous entourent.

Pour ceux qui s'aventurent en lac, jetez un coup d'œil à votre embarcation. Juste le temps de vérifier qu'il n'y a ni fissures ni autres dommages. Évidemment, le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire. Il ne gêne en rien les mouvements.

Les bottes sont, par contre, à proscrire. « Lors d'une chute, elles se remplissent très rapidement d'eau », précise la FNPPSF.

Dans tous les cas, une petite trousse de premiers soins n'est pas à négliger. Elle n'alourdira aucun sac et peut être très utile.

Des conseils primordiaux : samedi, un passionné a trouvé la mort alors qu'il était à proximité de câbles électriques, dans le Vouzinois. Il a été électrocuté à cause de sa canne. Les secours n'ont rien pu faire. Pour qu'un drame ne se produise plus, ces gestes simples sont à prendre en considération.

Pour plus de renseignements, se rapprocher d'ErDF ou de la Fédération de pêche.

M.Be